



harcèlement dans la vie privée

Par **benoit**, le **15/12/2011** à **20:56**

Bonjour,

Je souhaite avoir quelques renseignements sur les recours possible pour une personne victime de harcèlement dans sa vie privée, en prenant en compte que cette personne à déjà déposé une main courante, puis une plainte pour harcèlement.

En ce qui concerne le harcèlement:

C'est un homme amoureux obsessionnel, qui presque tout les soirs attend mon amie après le travail, pour lui déclarer sa flamme, sous forme de déclaration, lettre bouquet de fleur etc...

Cela dur depuis 4 années et malgré 2 arrestations et une garde à vue, la personne continue son harcèlement.

Merci d'avance pour votre réponse

Cordialement
Benoit

Par **Laure11**, le **16/12/2011** à **12:26**

Que votre amie dépose une nouvelle plainte (et non une main-courante).